

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 5 octobre 2015, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme Doris Lavoie, Mairesse
M. Robert Duchesne, conseiller district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller district # 2
Mme Éliane Champigny conseillère district # 3
M. Marc Richard, conseiller district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. René Perron, directeur général
Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4648-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

10. Affaires nouvelles

- 8.D. Corporation de développement - Demande de fermeture de rues
- 10.A. Motion de félicitation - Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma

3.B. REMISE DE LA TROUSSE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il y a remise de la trousse aux nouveaux arrivants présents ainsi que prise de photos, 3 trousseaux remis, soit : François Dubé et Andrée Boily, Yannick Gagné et Sabrina St-Pierre ainsi que Jessica Roy. Ceux qui sont absents seront ultérieurement contactés.

3.C. EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 SEPTEMBRE 2015

4649-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2015.

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
 - 3.B. Remise de la trousse des nouveaux arrivants
 - 3.C. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2015
 - 3.D. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2015
 - 3.E. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2015
4. Résolutions
 - 4.A. Rémunération du personnel électoral - Élection district # 4
 - 4.B. Association des riverains du Lac-Vert inc. - Demande de versement de l'aide financière pour l'entretien des chemins pour l'année 2015
 - 4.C. Bâtiment Inventium - Offre de services professionnels rédaction d'un bail commercial
 - 4.D. Autorisation de la signature de l'entente intermunicipale en urbanisme
 - 4.E. Avis de motion - Règlement # 472-2015 ayant pour objet l'imposition d'une taxe spéciale pour l'exécution des travaux d'entretien dans l'embranchement du 4^{ième} rang du cours d'eau du 3^{ième} rang à Hébertville
 - 4.F. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 - Approbation de la programmation des travaux
 - 4.G. Terrain de la fabrique - Paiement des honoraires professionnels
 - 4.H. Option Transport - Demande de contribution 2015 pour transport Accès-loisirs
 - 4.I. Association forestière Saguenay-Lac-St-Jean - Inscription au congrès du 29 octobre 2015
 - 4.J. Convention de mandat spécifique - Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
 - 4.K. Contrat de concession - Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
 - 4.L. Rang 2 - Demande du domaine du Lac
 - 4.M. Réclamation - 8 chemin du Tré Carré Villeneuve
 - 4.N. Identification d'un terrain - Stationnement co-voiturage
 - 4.O. Adoption du règlement 471-2015 ayant pour objet la fourniture, la levée et la disposition des déchets et matières recyclables et l'imposition d'une compensation pour en payer les coûts dans le secteur du domaine des Sables, de la corporation du Lac Gamelin, du domaine Barnabé et du domaine du Lac Mésy
 - 4.P. Dépôt de l'analyse hydrique du réseau d'eau potable - Groupe Tanguay
 - 4.Q. Régie intermunicipale en sécurité Incendie Secteur Sud - Adoption des prévisions budgétaires 2016
 - 4.R. Appel d'offre - Contrat de déneigement 2016

- 4.S. Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) - Inscription à une soirée d'information
- 4.T. Association du Tré-Carré Villeneuve - Demande de versement de l'aide financière pour l'entretien des chemins pour l'année 2015
- 4.U. Fourniture de service - Abrasif d'hiver 2015-2016
- 4.V. Salle Multifonctionnelle - Acceptation des travaux et paiement du décompte # 1
- 4.W. Rang St-Isidore - Acceptation et paiement des travaux supplémentaires
- 4.X. Rang St-Isidore - Problématique de fissuration dans l'asphalte - Résultats finaux
- 4.Y. Décontamination - Honoraire professionnel de Qualitas
- 4.Z. Régie Intermunicipale du parc industriel du Secteur Sud - Prévisions budgétaires 2016

5. Correspondance

- 5.A. Convocation procès - Directeur général et le chef d'équipe aux travaux publics
- 5.B. Maison des jeunes La Zone - Certificat Ami-jeunesse
- 5.C. Ariane Phosphate - Information générale
- 5.D. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Règlement de zonage # 364-2004

6. Loisirs et culture

- 6.A. Camping Lac-Vert - Approbation de la tarification 2016
- 6.B. Camping Lac-Vert - Dépôt du bilan des activités et gestion du surplus
- 6.C. Fête Nationale 2015 - Dépôt des états financiers
- 6.D. Route verte - Modification du tracé
- 6.E. Embellissement - Achat de bulbes de tulipe
- 6.F. Maison des jeunes La Zone - Demande de gratuité de la Palestre pour la saison 2015-2016

7. Urbanisme

- 7.A. Achat d'enseignes pour assurer la paix et le bon ordre dans les parcs municipaux

8. Dons et subventions

- 8.A. Invitation à un cocktail-bénéfice de Tel- Aide
- 8.B. Corporation de développement d'Hébertville - Demande de gratuité de matériel
- 8.C. Chambre de Commerce et d'Industrie Lac-Saint-Jean-Est - Invitation au 29^{ième} Gala des Lauréats

9. Rapport des comités

10. Affaires nouvelles

- 10.A. _____

10.B. _____

11. Liste des comptes
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

**3.D. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 AOÛT 2015**

4650-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance régulière du 14 septembre 2015 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé, en ajoutant à la résolution 4613-2015 le paragraphe suivant :

D'aviser la Corporation Hébert Village Historique qu'en 2016, l'aide financière sera réduite à 4 100 \$.

**3.E. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LA SÉANCE
RÉGULIÈRE DU 14 SEPTEMBRE 2015**

Aucun commentaire soulevé.

4. RÉSOLUTIONS

**4.A. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL
- ÉLECTION DISTRICT # 4**

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal peut, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, établir un tarif de rémunération pour le personnel électoral;

CONSIDÉRANT l'élection partielle du 1^{er} novembre 2015 pour le poste de conseiller(ère) du district # 4;

À CES MOTIFS :

4651-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le Conseil municipal d'Hébertville adopte la rémunération payable lors d'élections et de référendums municipaux établie et parue dans la Gazette officielle du Québec le 3 janvier 2015.

**4.B. ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC-VERT
INC. - DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE
FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES
CHEMINS POUR L'ANNÉE 2015**

CONSIDÉRANT la demande écrite du versement de l'aide financière du président de cette association, datée du 15 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera utilisée dans le cadre de différents travaux d'amélioration

des chemins appartenant à l'Association des Riverains du Lac Vert inc.;

4652-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une aide financière de 30 134,26 \$ à l'Association des Riverains du Lac Vert inc., pour l'entretien des chemins pour l'année 2015, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

4.C. BÂTIMENT INVENTIUM - OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS RÉDACTION D'UN BAIL COMMERCIAL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité loue les locaux de la bâtisse Inventium pour accueillir le nouveau camion de pompiers;

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'un bail commercial afin d'officialiser notre entente;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la notaire Audray Fortin de l'étude Côté Tremblay Gervais;

4653-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christiane Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la notaire Audray Fortin pour la rédaction d'un bail commercial au montant de 1 500 \$ plus taxes. Que cette somme soit partagée à parts égales avec le propriétaire de la bâtisse Inventium.

4.D. AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN URBANISME

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution numéro 4459-2015 adoptée le 4 mai 2015, la municipalité d'Hébertville a adopté l'entente intermunicipale de services en urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution numéro 7278.05.15 adoptée le 19 mai 2015, la municipalité d'Hébertville-Station a adopté l'entente intermunicipale de services en urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution numéro 232.09.2015 adoptée le 21 septembre 2015, la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a adopté l'entente intermunicipale de services en urbanisme;

4654-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer l'entente intermunicipale de services en urbanisme.

**4.E. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT # 472-2015
AYANT POUR OBJET L'IMPOSITION D'UNE
TAXE SPÉCIALE POUR L'EXÉCUTION DES
TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS
L'EMBRANCHEMENT DU 4^{ÈME} RANG DU
COURS D'EAU DU 3^{ÈME} RANG À HÉBERTVILLE**

Monsieur le conseiller M. Robert Duchesne donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il proposera ou fera proposer pour adoption un règlement ayant pour objet l'imposition d'une taxe spéciale pour certains propriétaires pour l'exécution de travaux d'entretien dans l'embranchement du 4^{ème} rang du cours d'eau du 3^{ème} rang à Hébertville.

IL EST ÉGALEMENT résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

**4.F. PROGRAMME DE TAXE SUR L'ESSENCE ET DE
LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2014-
2018 - APPROBATION DE LA
PROGRAMMATION DES TRAVAUX**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

4655-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- la municipalité d'Hébertville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité d'Hébertville s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de bien attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité d'Hébertville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre

des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- la municipalité d'Hébertville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité d'Hébertville s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
- la municipalité d'Hébertville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

4.G. TERRAIN DE LA FABRIQUE - PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique a offert des terrains à la Municipalité en échange de services qui exigent des dépenses annuelles;

CONSIDÉRANT QU'il était obligatoire de faire arpenter lesdits terrains;

CONSIDÉRANT QUE la facture découlant de cette obligation s'élève à 2 568,73 \$ taxes incluses et qu'elle n'a pas fait l'objet d'une entente entre les parties;

4656-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la mairesse et le directeur général à négocier avec la Fabrique le partage à 50 % du paiement de cette facture.

D'autoriser la Mairesse et le directeur général à signer tous les documents nécessaires.

4.H. OPTION TRANSPORT - DEMANDE DE CONTRIBUTION 2015 POUR TRANSPORT ACCÈS LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE ce mode de transport est très utilisé pour créer de saines habitudes de vies au bénéfice de la communauté, par la lutte qu'il fait aux changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE ce mode de transport est très utilisé par des jeunes qui s'adonnent aux sports de glisse;

CONSIDÉRANT QUE l'horaire, le nombre de transports offerts et la promotion seront semblables à ceux de l'an passé;

4657-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves

Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une contribution financière à la MRC LAC-SAINT-JEAN EST de 2 500 \$ représentant la quote-part de la Municipalité pour OPTION TRANSPORT ACCÈS LOISIRS, pour le transport en autobus vers le Mont Lac-Vert.

4.I. ASSOCIATION FORESTIÈRE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - INSCRIPTION AU CONGRÈS DU 29 OCTOBRE 2015

L'Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean invite le Conseil municipal à participer à son congrès se tenant le 29 octobre 2015;

4658-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'autoriser le conseiller M. Robert Duchesne, à participer au congrès en défrayant les coûts d'inscription au montant de 85 \$ taxes incluses.

4.J. CONVENTION DE MANDAT SPÉCIFIQUE - GESTION RÉCRÉOTOURISTIQUE DU MONT LAC-VERT

CONSIDÉRANT la fin du mandat de gestion avec la Coopérative de Solidarité du Mont Lac-Vert au 31 mai 2015;

CONSIDÉRANT les compétences de la Municipalité en matière de culture, loisirs et activités communautaires, tel que prévu au chapitre 2 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT l'article 7.1 de la Loi sur les compétences municipales permettant à la Municipalité de confier à une personne l'exploitation de ses parcs, ou de ses équipements ou lieux destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives ou communautaires;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire octroyer à Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert, personne morale légalement constituée, un mandat spécifique, relativement à la gestion, l'administration et l'exploitation des infrastructures de loisirs, d'activités communautaires et de développement économique local de la Station touristique du Mont Lac-Vert, de la gestion d'activités sportives et récréotouristiques dans le secteur du Mont Lac-Vert, et de la gestion du camping municipal d'Hébertville situé aux abords du Lac-Vert.

4659-2015

Il est proposé par le conseiller Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la convention de mandat spécifique entre la Municipalité d'Hébertville et Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert et d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité d'Hébertville, ledit mandat.

4.K. CONTRAT DE CONCESSION - GESTION RÉCRÉOTOURISTIQUE DU MONT LAC-VERT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire des infrastructures et équipements de la station touristique du Mont Lac-Vert, incluant les équipements de restauration et de bar;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'entend pas exploiter elle-même, ou par le biais de la convention de mandat, les activités de restauration et de bar;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'entend pas être responsable des inventaires, des ressources humaines, de l'entretien courant des infrastructures et équipements de restauration et de bar, ni des profits et des pertes liées aux activités de restaurant et de bar effectuées à la station touristique du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT QUE Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert désire, quant à elle, prendra en charge les activités de restauration et de bar de la station touristique du Mont Lac-Vert, en payant des redevances appropriées à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut accorder tel contrat de concession à Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert de gré à gré, puisqu'il ne comporte aucune dépense, et puisque tel contrat est consenti dans le but de procurer des revenus à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert détient les permis et autorisations requises, ou s'engage à les obtenir afin de pouvoir effectuer lesdites activités de restauration et de bar à la station touristique du Mont Lac-Vert.

4660-2015

Il est proposé par le conseiller Marc Richard, appuyé par le conseiller Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le contrat de concession entre la municipalité d'Hébertville et Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert et d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité d'Hébertville, ledit contrat.

4.L. RANG 2 - DEMANDE DU DOMAINE DU LAC

CONSIDÉRANT la demande des résidents du Domaine du Lac qui désirent que la Municipalité effectue des travaux pour augmenter la sécurité à l'entrée du Domaine;

CONSIDÉRANT la résolution # 4619-2015 qui demande aux responsables des travaux publics d'évaluer les coûts relatifs aux travaux à effectuer;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation des coûts s'élève à 8 500 \$;

4661-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale à ajouter ces travaux à la programmation du plan triennal d'immobilisation de la Municipalité. Ces travaux seront réalisés selon les disponibilités budgétaires.

De négocier avec les responsables du Domaine du Lac un partage des coûts.

4.M. RÉCLAMATION - 8 CHEMIN DU TRÉ-CARRÉ VILLENEUVE

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a demandé à être dédommagé monétairement pour des travaux qu'il a dû réaliser suite à une réparation sur le réseau d'eau potable;

CONSIDÉRANT les explications données par le chef d'équipe des travaux publics sur la nature des travaux effectués de même que sur la nature des travaux qu'a dû effectuer le propriétaire au drain français de sa résidence, et ce, afin qu'il soit placé selon les normes et qu'il soit plus efficace;

CONSIDÉRANT QUE le montant demandé n'est pas spécifié par le propriétaire;

4662-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le directeur général à offrir au demandeur un montant de 555,19 \$, comme règlement, ce montant représentant 50 % du total des factures annexées à la réclamation. (1110,37 \$)

4.N. IDENTIFICATION D'UN TERRAIN - STATIONNEMENT CO-VOITURAGE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Option Transport demande à la Municipalité de mettre, à la disposition des utilisateurs de covoiturage, un terrain de stationnement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose d'un terrain de stationnement situé au coin des rues La Barre et Turgeon qui répondrait aux besoins;

CONSIDÉRANT QUE pendant la période hivernale il sera nécessaire de déneiger ce stationnement;

4663-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'utilisation de ce terrain pour l'usage des utilisateurs de covoiturage et que ce terrain soit ajouté au contrat de déneigement.

Que copie de cette résolution soit expédiée à Option Transport et à la MRC.

4.O. ADOPTION DU RÈGLEMENT 471-2015 AYANT POUR OBJET LA FOURNITURE, LA LEVÉE ET LA DISPOSITION DES DÉCHETS ET MATIÈRES RECYCLABLES ET L'IMPOSITION D'UNE COMPENSATION POUR EN PAYER LES COÛTS DANS LE SECTEUR DU DOMAINE DES SABLES,

DE LA CORPORATION DU LAC GAMELIN, DU
DOMAINE BARNABÉ ET DU DOMAINE DU LAC
MÉSY

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**4.P. DÉPÔT DE L'ANALYSE HYDRIQUE DU RÉSEAU
D'EAU POTABLE - GROUPE TANGUAY**

CONSIDÉRANT QUE l'analyse hydrique du réseau d'eau potable sera incluse dans le plan d'intervention des infrastructures de la municipalité d'Hébertville;

CONSIDÉRANT QUE selon le Groupe Tanguay, qui a réalisé cette analyse, le réseau présente des lacunes majeures qui nécessiteront des investissements importants;

CONSIDÉRANT QUE les représentants considèrent qu'il serait important que les membres du Conseil municipal soient informés et conscients des conséquences que ces lacunes font peser sur le réseau et sur la future politique d'économie d'eau potable de la Municipalité;

4664-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser les représentants du Groupe Tanguay à venir faire la présentation de cette analyse, au coût de 800 \$ plus les taxes applicables. La date de cette présentation dépendra de la disponibilité du Groupe Tanguay et d'une présence maximale des membres du Conseil.

**4.Q. RÉGIE INTERMUNICIPALE EN SÉCURITÉ
INCENDIE SECTEUR SUD - ADOPTION DES
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville fait partie intégrante de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud;

CONSIDÉRANT QU'à ce titre, elle doit approuver les prévisions budgétaires de la Régie;

4665-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale en sécurité incendie secteur sud pour l'année 2016 indiquant une quote-part de 114 612 \$.

**4.R. APPEL D'OFFRE - CONTRAT DE
DÉNEIGEMENT 2016**

La municipalité d'Hébertville demande des soumissions pour le déneigement et le sablage des cours d'immeubles, ruelle, trottoirs, rues et chemins appartenant à la Municipalité. Les soumissions seront reçues par la Municipalité jusqu'à 14 heures le **29 octobre 2015**.

Les soumissions sous enveloppes cachetées, devront être identifiées comme suit : « Déneigement 2015-2016 » et adressées à la

Municipalité d'Hébertville, 351 rue Turgeon,
Hébertville (Qc) G8N 1S8 à l'attention de Monsieur
René Perron, directeur général.

**Chemins, trottoirs, rues, ruelles, stationnements
visés par la présente :**

1. La ruelle Maltais et la cour du Centre communautaire
2. Les entrées et le stationnement de l'Église et le stationnement du presbytère
3. Les trottoirs de la rue Turgeon (du pont jusqu'à la rue Morin)
4. Le trottoir de la rue Labarre (de la rue Potvin Nord à la rue Turgeon et du 567 Labarre au 561 Labarre)
5. L'extrémité de la rue Hudon et le stationnement du 222 rue Hudon
6. Le stationnement rue Villeneuve et la façade rue Turgeon de la Maison des jeunes
7. L'extrémité de la rue Lajoie (de la Villa Lajoie jusqu'au bout) au souffleur
8. La rue Dumais (au souffleur)
9. La rue Girard (au souffleur)
10. La rue Mésy (en face de l'Église et au souffleur)
11. Le pont et les avants ponts du bac (au souffleur)
12. Le chemin de la Frayère
13. Le chemin Bruno Tremblay
14. Le stationnement est du Mont Lac-Vert
15. Un chemin d'accès au Chalet Ouest du Mont Lac-Vert
16. Le stationnement rue La Barre en face du restaurant le Carillon

La Municipalité d'Hébertville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Une preuve d'assurance responsabilité au montant de 2 000 000 \$ devra accompagner vos soumissions.

4666-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'administration municipale à faire un appel d'offres auprès d'un minimum de trois entrepreneurs locaux ou des environs.

4.S. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) - INSCRIPTION À UNE SOIRÉE D'INFORMATION

CONSIDÉRANT les formations offertes par la Fédération québécoise des municipalités permettant aux élus municipaux d'échanger sur des préoccupations communes;

4667-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'inscription de la mairesse, Mme Doris Lavoie à la soirée d'information - Comment un conseil municipal devrait-il aborder les règlements discrétionnaires ? de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu à Saguenay le 3 novembre 2015 au coût de 85 \$ plus taxes.

4.T. ASSOCIATION DU TRÉ-CARRÉ VILLENEUVE - DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT la demande écrite du versement de l'aide financière du président de cette association, datée du 6 janvier 2015;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera utilisée dans le cadre de différents travaux d'amélioration des chemins appartenant à l'Association du Tré-Carré Villeneuve;

4668-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une aide financière de 2 597,63 \$ à l'Association du Tré-Carré Villeneuve pour l'entretien des chemins pour l'année 2015, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

4.U. FOURNITURE DE SERVICE - ABRASIF D'HIVER 2015-2016

CONSIDÉRANT les prix soumis par les entreprises Mines Seleine et Sel Warwick inc. pour l'achat de sel à déglçage pour la saison 2015-2016;

CONSIDÉRANT le coût de 126,14 \$ la tonne métrique livrée à Hébertville proposé par Mines Seleine;

CONSIDÉRANT le coût de 112,66 \$ la tonne métrique livrée à Hébertville proposé par Sel Warwick;

4669-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat d'approximativement 160 tonnes de sel à déglçage pour la saison 2015-

2016 chez Sel Warwick au coût de 112,66 \$ la tonne métrique plus les taxes applicables. La surcharge de carburant est incluse et le tout sera livré à Hébertville.

**4.V. SALLE MULTIFONCTIONNELLE -
ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT
DU DÉCOMPTE # 1**

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réaménagement de la salle du 222 rue Hudon ont été effectués à la satisfaction du surveillant de chantier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réaménagement de la salle du 222 rue Hudon ont été effectués à la satisfaction des représentants de la municipalité d'Hébertville;

4670-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter les travaux effectués et d'autoriser le paiement de la somme de 81 122,63 \$ à l'entrepreneur Construction JMDM moins la retenue de 10 % (8 112,26 \$) soit un paiement de 73 010,37 \$ plus les taxes.

**4.W. RANG ST-ISIDORE - ACCEPTATION ET
PAIEMENT DES TRAVAUX
SUPPLÉMENTAIRES**

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des travaux et le suivi budgétaire ont donné la possibilité d'effectuer 480 m de travaux supplémentaires dans ce rang;

CONSIDÉRANT QUE les travaux suivants ont été retenus par le Conseil municipal lors d'une séance spéciale le vendredi 11 juin :

- La possibilité de faire la réfection des 230m du Pont du bac;
- La possibilité de faire la réfection des 200 premiers mètres du rang St-Isidore au coin des rues Potvin Nord et St-Isidore;

CONSIDÉRANT QU'il a été possible d'ajouter :

- la réfection de deux ponceaux situés dans le rang St-Isidore, et ce, sur une longueur de 30m chacun;
- Refaire la bordure en enrobé bitumineux;
- Étendre le MR 7;

CONSIDÉRANT QUE le coût total de ces travaux s'élève à 55 652 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur au dossier nous a produit une recommandation d'acceptation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont été approuvés par le comité des travaux publics et affectés au suivi des travaux;

4671-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver ces travaux supplémentaires et d'accorder à l'entrepreneur un montant supplémentaire de 55 652 \$ moins la retenue de 5 652 \$ donc le montant du paiement est de 50 000 \$ plus les taxes applicables.

4.X. RANG ST-ISIDORE - PROBLÉMATIQUE DE FISSURATION DANS L'ASPHALTE - RÉSULTATS FINAUX

CONSIDÉRANT QUE sur une distance de 200 m des microfissures ont été décelées dans l'asphalte;

CONSIDÉRANT QUE des analyses ont été demandées sur les échantillons d'asphalte afin de déterminer si l'asphalte répond aux exigences;

CONSIDÉRANT QUE lors de la découverte de ces microfissures des carottes ont été prélevées;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de l'analyse des échantillons ont révélé que l'asphalte est conforme aux exigences;

CONSIDÉRANT QUE des analyses ont été demandées sur les carottes d'asphalte afin de déterminer si la compaction de l'asphalte répond aux exigences;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de l'analyse des carottes d'asphalte ont révélé que la compaction de l'asphalte est conforme aux exigences;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable du laboratoire qui conclut que le mélange posé est conforme;

4672-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le dépôt d'analyse et de l'ajouter au dossier du rang St-Isidore.

4.Y. DÉCONTAMINATION - HONORAIRE PROFESSIONNEL DE QUALITAS

CONSIDÉRANT la lettre du Ministère du Développement Durable de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques (MDDELCC), en date du 27 août 2015, qui fait état de l'acceptation du rapport de décontamination du déversement de pétrole qui s'est produit il y a plus de vingt ans;

CONSIDÉRANT QUE dans cette lettre le MDDELCC accepte la proposition de confiner le pétrole sous le garage par la pose d'une membrane étanche tout autour de la bâtisse;

CONSIDÉRANT QUE dans cette lettre, le MDDELCC exige la pose de deux piézomètres dans la pente en amont de la propriété;

CONSIDÉRANT QUE dans les discussions, entre la personne signataire de la lettre du MDDELCC et l'hydrogéologue de la Municipalité, et relatées dans le courriel de ce dernier, il a été convenu que la Municipalité effectuerait les travaux recommandés;

4673-2015

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter le paiement des honoraires professionnels de la Firme Qualitas pour une somme de 845 \$ plus taxes, que cette somme soit prise à même le surplus de la Municipalité.

4.Z. RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL DU SECTEUR SUD - PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville fait partie intégrante de la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud;

CONSIDÉRANT QU'à ce titre, elle doit approuver les prévisions budgétaires de la Régie;

4674-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale du parc industriel du secteur sud pour l'année 2016 indiquant une quote-part de 13 680 \$.

5. CORRESPONDANCE

5.A. CONVOCAION PROCÈS - DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LE CHEF D'ÉQUIPE AUX TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité a reçu une lettre pour convoquer le directeur général et le chef d'équipe aux travaux publics pour un procès fixé le 19 février 2016, relativement à une réclamation de Promutuel du Lac au Fjord contre la Municipalité.

5.B. MAISON DES JEUNES LA ZONE - CERTIFICAT AMI-JEUNESSE

La Municipalité a reçu un certificat « Ami-jeunesse » pour le financement 2015-2016.

5.C. ARIANNE PHOSPHATE - INFORMATION GÉNÉRALE

Arianne Phosphate tient à informer la Municipalité des étapes à venir ainsi que des principaux travaux en cours.

5.D. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC)- RÈGLEMENT DE ZONAGE # 364-2004

Le MDDELCC accuse réception la demande de changement au règlement de zonage # 364-2004

6. LOISIRS ET CULTURE

6.A. CAMPING LAC-VERT - APPROBATION DE LA TARIFICATION 2016

CONSIDÉRANT QUE le bilan au 30 septembre 2015 du Camping Lac-Vert démontre un déficit de 7 610 ,49 \$ malgré une augmentation du taux d'occupation de 5 %;

4675-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'augmenter la tarification de 2 % sur les locations journalières et saisonnières

6.B. CAMPING LAC-VERT - DÉPÔT DU BILAN DES ACTIVITÉS ET GESTION DU SURPLUS

CONSIDÉRANT QUE l'organisation des activités 2015 du camping Lac-Vert était sous la responsabilité de la coordonnatrice du camping;

CONSIDÉRANT QU'IL y a eu 5 activités organisées au camping en 2015;

CONSIDÉRANT QUE les autres revenus d'activités ont généré un revenu de 1 173,50 \$.

CONSIDÉRANT QUE les revenus générés par les activités festives s'élèvent à 2 247 \$, pour un total des revenus de 3 420,50 \$.

CONSIDÉRANT QUE la tenue des activités festives a nécessité des dépenses de 3 400,35 \$;

CONSIDÉRANT le tableau suivant :

Encaisse en mai 2015	322,25 \$
Des revenus de	3 420,50 \$
Des dépenses de	3 400,35 \$
Encaisse pour 2016	342,00 \$

CONSIDÉRANT QUE ces activités sont appréciées par la clientèle du camping et qu'elles peuvent favoriser le taux d'occupation du camping;

CONSIDÉRANT QU'il reste des verres de bière à vendre au coût total de 300 \$;

4676-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De déposer le surplus de 342 \$ à la Commission des Loisirs et de réserver cette somme à la coordination du camping à l'été 2016 pour l'organisation d'activités festives profitables aux campeurs.

6.C. FÊTE NATIONALE -DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution 4382-2015 le Conseil municipal alloue une somme de 6 000 \$ pour l'organisation des festivités;

CONSIDÉRANT QUE pour l'édition 2015, les revenus de la fête Nationale sont composés comme suit :

- Subvention de 3 163,79 \$ de la Société Nationale des Québécois,
- Revenus du bar de 6 154,24 \$;
- Participation du Club Optimiste de 100 \$;
- Participation des Chevaliers de Colomb de 200 \$;
- Don des pourboires par les bénévoles de 1 536,31 \$;
- Participation municipale de 2 651,74 \$;

CONSIDÉRANT QU'EN raison des augmentations de la subvention de la Société Nationale des Québécois ainsi que les revenus du bar, la participation financière de la Municipalité est moindre;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses de la Fête Nationale 2015 totalisent 13 797,08 \$;

4677-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver les états financiers de la Fête Nationale tel que déposés à la commission des loisirs.

De reporter la décision du Conseil relativement à l'ajout des profits et de la somme non utilisée du budget 2015, et ce au poste budgétaire de la commission des loisirs au budget 2016. Ce report sera discuté à la préparation du budget 2016 et suite à la rencontre du Conseil et de la commission des loisirs prévue le 7 octobre.

6.D. ROUTE VERTE - MODIFICATION DU TRACÉ

CONSIDÉRANT les recommandations émises dans le rapport d'inspection de septembre 2015 de la Corporation de la Véloroute des Bleuets;

CONSIDÉRANT QUE le tracé cyclable d'Hébertville est associé à la fois de la Route-Verte et de la Véloroute des Bleuets;

CONSIDÉRANT QUE sur la rue Martin entre la rue Hébert et Taché, nous disposons d'une bande piétonnière où il est possible d'y faire circuler les cyclistes;

CONSIDÉRANT QUE sur la rue Turgeon à la hauteur de la rue Vézina, plusieurs éléments de sécurité sont absents et sont impossibles à installer;

4678-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander à la Route-Verte de modifier le tracé d'Hébertville comme suit :

- Sur la rue Martin de la rue Hébert et Taché, changement de chaussée désignée pour une bande cyclable;
- Sur la rue Turgeon, fin de la bande cyclable pour une chaussée désignée en haut de la côte à la hauteur de l'entrée de l'école secondaire;

Et d'autoriser l'achat de la signalisation requise pour assurer la sécurité des utilisateurs.

6.E. EMBELLISSEMENT - ACHAT DE BULBES DE TULIPE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire faire des investissements durables pour embellir la Municipalité;

CONSIDÉRANT la proposition de service de la pépinière Boréalys pour l'achat de bulbes de tulipes;

4679-2015

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver l'achat de 400 bulbes de tulipe à la pépinière Boréalys au montant de 152 \$ plus les taxes applicables selon la soumission # 60 et de les planter dans les diverses plates-bandes municipales.

6.F. MAISON DES JEUNES LA ZONE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA PALESTRE POUR LA SAISON 2015-2016

CONSIDÉRANT la demande reçue par la maison des jeunes pour l'utilisation de la palestre les lundis et jeudis soirs;

CONSIDÉRANT QUE la Maison des jeunes désire utiliser le gymnase pour pratiquer divers sports, et ce sur les heures d'ouverture de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés durant l'été dans la palestre;

4680-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder la gratuité à la Maison des jeunes, selon les conditions suivantes :

- Avertir le concierge lorsque l'activité est annulée;
- Utiliser les rondelles fournies par la Municipalité pour jouer au hockey;
- Éviter la circulation en dehors de la palestre;

7. URBANISME

7.A. ACHAT D'ENSEIGNES POUR ASSURER LA PAIX ET LE BON ORDRE DANS LES PARCS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT que la Municipalité investit près de 77 000 \$ chaque année dans les parcs municipaux;

CONSIDÉRANT que les parcs municipaux sont régulièrement la cible de nombreux bris ainsi que de vandalisme;

CONSIDÉRANT que la Sûreté du Québec a recommandé à la Municipalité d'installer une enseigne dans chaque parc municipal en incluant l'heure de fermeture de celui-ci;

4681-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat de huit enseignes au coût de 378 \$ avant taxes à Impressions Thibeault et Associés et que celles-ci soient installées dans tous les parcs municipaux.

8. DONS ET SUBVENTIONS

4682-2015

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

8.A. INVITATION À UN COCKTAIL-BÉNÉFICE DE TEL-AIDE

L'organisme invite la Municipalité pour un cocktail-bénéfice tenu le jeudi 19 novembre 2015 à compter de 18 h au Centre culturel d'Alma. L'achat d'un billet est autorisé pour un montant de 75 \$.

8.B. CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT - DEMANDE DE GRATUITÉ DE MATÉRIEL

La Corporation de développement d'Hébertville s'associe au groupe folklorique et demande la gratuité du prêt de matériel. La demande est acceptée.

8.C. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LAC-SAINT-JEAN-EST - INVITATION AU 29^{ÈME} GALA DES LAURÉATS

L'achat de deux billets est autorisé pour le 29^{ème} gala des Lauréats qui se tiendra le samedi 7 novembre 2015 à 17h00.

8.D. AUTORISATION FERMETURE DE RUES - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT D'HÉBERTVILLE

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement désire offrir une soirée d'animation à la population d'Hébertville;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement désire mettre à profit le parc Curé Hébert afin de sensibiliser la population à cette nouvelle place centrale;

CONSIDÉRANT QU'afin d'assurer la sécurité lors de cette activité, la Corporation de développement demande à la Municipalité la fermeture de la rue Villeneuve, du samedi matin, 17 octobre au dimanche matin, 18 octobre, et d'une partie de la rue Turgeon le samedi 17 octobre de 16h00 à 23h00;

4683-2015

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la fermeture de ces rues, mais en respectant les conditions suivantes :

- La fermeture d'une partie de la rue Villeneuve est permise le samedi 17 octobre, le matin de 8h00 au dimanche matin à 10h00;
- La fermeture d'une partie de la rue Turgeon est permise le samedi 17 octobre, de 16h00 à 23h00;
- La ruelle Maltais doit rester libre de circulation en tout temps, pour ce faire une surveillance doit être permanente (exemple l'utilisation d'agents Garda);
- Le stationnement de l'Église doit permettre la circulation des véhicules pour ce faire une surveillance doit être permanente (exemple l'utilisation d'agents Garda);
- Les véhicules d'urgence doivent pouvoir circuler sur la rue Turgeon au besoin.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres suivantes :

- Commission des loisirs pour la fête de la reconnaissance
- Commission des loisirs pour le budget
- Comité de négociation pour la convention collective
- Des rencontres pour le projet jeux d'eau et skate parc pour le dépôt de l'état des résultats, les billets de loterie, le recrutement des bénévoles et le party de Noël multi-entreprise
- Première rencontre pour le budget
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean CREDD

LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :

Le conseiller M. Marc Richard informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Comité de négociation pour la convention collective
- Conseil d'administration pour la gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)

LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :

Le conseiller M. Robert Duchesne informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Conseil d'administration résidence Le Pionnier. Il dépose l'état des résultats comparatifs
- Organisme des bassins Versants Lac Kénogami en remplacement de Mme Lavoie

- Comité consultatif d'urbanisme : 20 permis ont été émis en septembre pour un montant de travaux totalisant 446 900 \$
- Régie intermunicipale en sécurité incendie Secteur Sud
- St-Gédéon - Conférence de presse au sujet de leur corporation de développement
- Rallye des Chevaliers de Colomb

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a assisté aux rencontres suivantes :

- Rencontre travaux publics
- Symposium de peinture d'Hébertville
- Tournoi de golf pour les jeux du Québec
- Corporation de développement

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a participé aux rencontres suivantes :

- Réunion mensuelle de la maison des jeunes La Zone
- Rencontre pour préparer la montée des Héros avec la maison des jeunes La zone
- Première rencontre pour le budget
- Visite et inauguration de la salle Multifonctionnelle

LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :

La mairesse Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres avec des citoyens. Elle mentionne également qu'elle fût présente aux rencontres suivantes :

- Golf pour les Jeux du Québec
- Symposium de peinture
- Souper des artistes
- Féérie des couleurs
- Rencontre du Centre local de développement et entrevues d'embauche pour un agent de développement Secteur Sud
- Conseil d'administration du Centre local de développement
- Comité de la Sécurité Publique
- Plénier de la MRC
- Formation de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) en pré-congrès à Québec
- Congrès FQM 24-25-26 septembre 2015 à Québec
- Montée des Héros le 27 septembre, 1400 inscriptions pour l'activité
- Inauguration du nouvel Hôtel de Ville d'Hébertville-Station
- Rencontres avec les pompiers pour la caserne
- Rencontre avec les organismes et Mme Lucie Lavoie pour le besoin d'espaces de rangement et la formation d'un comité de travail pour horaires
- Quelques Conseils d'administration de la MRC
- Rencontre avec la Direction des écoles, M. René Simard pour la réorganisation des plaines vertes

- Régie Intermunicipale en sécurité incendie Secteur Sud
- Régie intermunicipal du Parc industriel Secteur Sud
- Journée de concertation des personnes âgées avec le président du Club de l'Âge d'Or, M. Carol Gravel
- Présente à la fin de la période de mise en candidature pour le poste de conseiller district # 4
- Inauguration de la Salle Multifonctionnelle avec partie protocolaire et « portes ouvertes »
- Dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2016-2017-2018, variation moyenne en hausse de 16,49 %

Concernant le congrès de la FQM, Madame Lavoie mentionne ce qui suit :

« Comme vous avez pu le voir dans les médias, il y a eu un vote relatif au pacte fiscal.

L'Union des Municipalités du Québec avait déjà voté quelques jours avant le congrès en faveur de l'acceptation des offres gouvernementales.

La FQM ayant son congrès après ce vote, et le résultat étant déjà connu, il faut le dire que certaines pressions ont été exercées auprès de diverses MRC/Villes/Municipalités.

Au final, les membres de la FQM ont accepté à 75 % le pacte fiscal.

Je vous rappelle aussi que presque toutes les municipalités auront à composer avec un manque à gagner relativement aux argents découlant de ce pacte fiscal, les sommes allouées antérieurement n'étant pas récurrentes.

Des paramètres différents pourront être mis de l'avant pour l'octroi d'aide financière. Le dossier reste en suivi. »

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.A. MOTION DE FÉLICITATION - FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ALMA

La mairesse, Doris Lavoie présente une motion de félicitations pour la Fondation de l'Hôtel Dieu d'Alma, relativement au succès de l'activité « Montée des Héros ». Cette activité a eu lieu le 27 septembre dernier au Mont Lac-Vert, avec environ 1 400 inscriptions.

Félicitation pour votre implication et votre contribution à faire rayonner le Mont Lac-Vert.

11. LISTE DES COMPTES

4684-2015

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 325 116,19 \$ et pour la gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert, une somme de 37 145,19 \$.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Luc Maltais s'interroge sur le partage des coûts concernant la modification demandée pour le Domaine du Lac. Ce point a été traité au point 4.L. de la présente réunion.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 21h23

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER